

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01.40.58.75.00

Annonces 01.40.58.77.56

Accueil commercial . . 01.40.15.70.10

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1372 - page 85

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

ECOLE NATIONALE D'ART (ENDA).

Objet : continuer les activités du Collège de la Biennale de Paris fondé en 2008, devenu de 2012 à 2016 Institut des hautes études en arts plastiques (IHEAP) , en tant que section éducation de la Biennale de Paris, fondée elle-même en 1959 par André Malraux ; elle est un établissement d'enseignement artistique de haut niveau qui dispense des formations sur deux ans nommées sessions, dont la mission générale est d'offrir à ses étudiants des bases qui leur permettra de formuler des démarches singulières affranchies des conventions de l'art ; l'aboutissement des études est sanctionné par un diplôme d'établissement DNREA.

Siège social : CO IESA, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris .

Site internet : <http://www.enda.fr>.

Date de la déclaration : 7 décembre 2016.